



ANNEE 2023-2024

Monsieur, Madame le(s) responsable(s) de

NOM – Prénom de l'élève

INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Votre fils ou votre fille a été affectée(e) à la rentrée scolaire de septembre 2023 au Lycée des Métiers de l'Automobile Alfred Mongy de Marcq en Barœul :

- 1^{ère} année de CAP motocycles
- 2nde BAC PRO carrossier peintre
- 2nde BAC PRO maintenance des véhicules
maintenance des voitures et des camions
Vœux n°
- maintenance des motocycles
Vœux n°

Inscription sur rendez-vous
Merci de respecter le rendez-vous qui vous est fixé lors du contact téléphonique

Je vous demande de bien vouloir accompagner votre fils ou votre fille pour son inscription.

Pour confirmer son inscription, merci de fournir l'ensemble des pièces suivantes :

- La présente fiche de renseignements dûment complétée,
- La fiche infirmerie complétée,
- Le document d'aménagements pédagogiques (PAI, PAP, PPS, AVS, MDPH...),
- Une photocopie du carnet de vaccination avec le nom et le prénom de l'élève,
- L'enquête « JeSais » (document en annexe),
- Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal du responsable légal avec le nom et le prénom de l'élève au dos, pour permettre le paiement des PFMP de votre enfant, suite à la réforme,
- Copie des bulletins de 3^e (année 2022/2023),
- Copie de l'attestation ASSR1 et ASSR 2,
- Attestation de responsabilité civile (assurance) avec le nom et le prénom de l'élève,

La remise du dossier complet au rendez-vous fixé par téléphone est souhaitable pour confirmer la scolarité de votre fils/fille au lycée pour l'année scolaire 2023-2024. Si des documents manquent, vous pourrez nous les transmettre par mail à l'adresse ce.0590144l@ac-lille.fr avant le 1^{er} septembre 2023.

Le Proviseur,

A. OLEJNICZAK



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Identité de l'élève

NOM : Prénom :

Nationalité:..... G F Classe :

Né(e) le :..... à (commune) :

Département : Pays :

@ Mail de l'élève :..... @

Numéro de Sécurité Sociale de l'élève : -
(obligatoire - en cas d'accident de travail)

 Portable de l'élève

 Adresse de l'élève :

Informations importantes en cas de cours en distanciel :

Connexion internet		Ordinateur à la maison		Caméra sur ordinateur		Micro sur ordinateur		Téléphone portable avec connexion internet	
Oui*	Non*	Personnel*	Familial*	Oui*	Non*	Oui*	Non*	Oui*	Non*

* mettre une X dans les colonnes correspondantes

Scolarité de l'année précédente (2022-2023)

Nom de l'établissement :

Commune : Département :

Elève boursier : oui non

Formation : 3^{ème} générale
 3^{ème} SEGPA

3^{ème} PrépaPro
 autre (préciser) :

Scolarité pour l'année 2023-2024

Régime souhaité :

externe libre

demi-pensionnaire dans l'établissement : demande de carte à faire auprès de l'intendance

interne dans l'établissement : la famille doit obligatoirement constituer un dossier

Elève boursier ? oui non

Si oui, pour les collégiens en 2022/2023 : demande de bourse de lycée faite au collège ?

oui ; à quelle date ? non

Toutes modifications des informations ci-dessous, en cours d'année scolaire, sont à signaler, le plus rapidement possible, au secrétariat de direction, par courrier daté et signé.

REPRESENTANT LEGAL A CONTACTER EN PRIORITE

Paie les frais de scolarité et touche les aides (RIB à joindre au questionnaire comptable)

NOM : Prénom :

Lien de parenté : Père Mère Aide Sociale à l'enfance Elève lui-même

Adresse :

Code Postal : Commune :

 domicile :  portable (obligatoire) :

 travail : @mail (obligatoire) :

Profession :

Nom et adresse du lieu de travail :

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ? oui non

AUTRE REPRESENTANT LEGAL

NOM : Prénom :

Lien de parenté : Père Mère Educateur

Adresse :

Code Postal : Commune :

 domicile :  portable :

 travail : @mail :

Profession :

Nom et adresse du lieu de travail :

Autorisez-vous la communication de vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ? oui non

PERSONNE A CONTACTER (EN CAS DE NECESSITE)

NOM : Prénom :

Lien de parenté : Fratrie Ascendant Tuteur ASE Assistant familial Educateur

Autre membre de la famille : Autre lien :

 domicile :  portable :

PERSONNE A CONTACTER (EN CAS DE NECESSITE)

NOM : Prénom :

Lien de parenté : Fratrie Ascendant Tuteur ASE Assistant familial Educateur

Autre membre de la famille : Autre lien :

 domicile :  portable :

PERSONNE A CONTACTER (EN CAS DE NECESSITE)

NOM : Prénom :

Lien de parenté : Fratrie Ascendant Tuteur ASE Assistant familial Educateur

Autre membre de la famille : Autre lien :

 domicile :  portable :

Droit à l'image

Demande d'autorisation à des fins pédagogiques et éducatives

IMPORTANT

*Si refus de l'autorisation du droit à l'image,
les familles devront envoyer par voie numérique une photo de moins de 6 mois
informatiquelpmongy@gmail.com ou service.informatique@lyceealfredmongy.fr*

Nous, soussignés (noms, prénoms)

AUTORISONS - N'AUTORISONS PAS
(rayer la mention inutile)

l'établissement à photographier ou à filmer

notre enfant (nom, prénom)scolarisé en classe de.....

pour les usages suivants :

- Utilisation administrative interne du lycée (Pronote, carte demi-pension, dossier scolaire, ...),
- Présentation d'une activité pédagogique ou périscolaire dans la presse locale,
- Cédérom sur un sujet expressément désigné, à caractère pédagogique,
- Exposition de photographies dans le cadre des activités pédagogiques,
- Publication sur le site Internet du Lycée.

L'autorisation de photographier ou de filmer mon enfant est valable pour l'année scolaire en cours.

La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent notre enfant est garanti. Nous pourrions donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait.

Date et signature des parents

Les informations personnelles collectées à l'occasion du dossier d'inscription seront utilisées pour les traitements de données à caractère personnel de l'établissement notamment pour :

- la gestion administrative et pédagogique de l'élève,
- la gestion de la restauration,
- la gestion de la vie scolaire,
- le contrôle des accès,
- l'espace numérique de travail.

D'autres traitements de données à caractère personnel sont susceptibles d'être mis en œuvre par l'établissement et feront l'objet d'une information ultérieure par le chef d'établissement.

Conformément aux dispositions issues du règlement européen à la protection des données à caractère personnel et à la nouvelle loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation et d'effacement aux données. Pour exercer ces droits et pour toute question relative aux traitements des données de votre enfant (si élève est mineur), vous pouvez contacter la déléguée académique à la protection des données par voie électronique dpd@ac-lille.fr.

Si vous estimez, après avoir contacté le chef d'établissement ou la déléguée académique à la protection des données que vos droits à la protection des données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou sur <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - ACADÉMIE DE LILLE

LYCÉE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE ALFRED MONGY

129, rue de la Briqueterie - 59700 Marcq en Baroeul

Tél. : 03.20.72.26.85 - Fax : 03.20.89.81.19

<http://lyceealfredmongy.fr/>

INFORMATION IMPORTANTE GRATIFICATION DES STAGES (PFMP)

La réforme des lycées professionnels annoncée début mai commence à être mise en œuvre, et une grande partie de ses mesures entrent en vigueur dès la rentrée scolaire prochaine (année 2023-24).

Votre enfant va donc être concerné par l'une d'entre elles, motivante et importante : il s'agit de **la gratification des stages (PFMP) qu'il va désormais effectuer.**

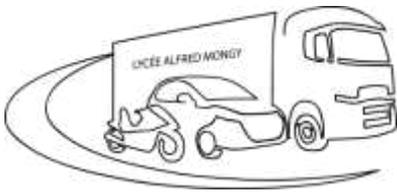
La gratification valorise la voie professionnelle, elle manifeste l'importance accordée aux temps en entreprise comme temps de formation, ainsi que l'investissement du jeune, de l'établissement et de l'entreprise qui se sont engagés dans cette démarche.

Parce qu'en voie professionnelle les stages sont complémentaires aux enseignements et au développement des compétences, toutes les périodes de stage des lycéens professionnels seront donc gratifiées par l'État. La gratification s'élèvera à :

- **50 euros par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en 1^{re} année de CAP et en seconde du baccalauréat professionnel, soit 300 euros au total sur l'année ;**
- 75 euros par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en 2^e année de CAP et en première du baccalauréat professionnel, soit 600 euros au total sur l'année ;
- 100 euros par semaine pour les lycéens professionnels inscrits en terminale du baccalauréat professionnel, permettant ainsi de recevoir une allocation de stage comprise entre 600 et 1 200 euros au total sur l'année, selon le nombre de semaines de stages effectuées.

Un élève de lycée professionnel pourra donc recevoir jusqu'à 2 100 euros de gratification sur un cycle de trois années de formation en baccalauréat professionnel.

Le premier versement de l'allocation de stage aura lieu en janvier 2024, pour la période allant de septembre à décembre 2023. Nous reviendrons vers vous à la rentrée pour les modalités pratiques de ce versement.



FICHE INFIRMERIE* 2023/2024

IDENTITE DE L'ELEVE

NOM : _____ sexe (M ou F) _____
Prénoms : _____ N°portable: _____
Né(e) le : _____ à _____ Nationalité : _____

SCOLARITE POUR L'ANNEE 2023-2024

Formation ou classe : _____
Régime : externe demi pensionnaire interne - date d'entrée : _____

SCOLARITE DE L'ANNEE PRECEDENTE (2022-2023)

Nom de l'établissement : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____

RESPONSABLE LEGAL 1

NOM : _____ Prénom : _____ profession : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ commune : _____
 domicile : _____ travail : _____ portable : _____

RESPONSABLE LEGAL 2

NOM : _____ Prénom : _____ profession : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ commune : _____
 domicile : _____ travail : _____ portable : _____

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

NOM : _____ Prénoms : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ commune : _____
 domicile : _____ travail : _____ portable : _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS

N° d'Immatriculation Sécurité Sociale de l'élève et adresse du centre

N° et adresse de l'assurance scolaire _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Date du dernier rappel antitétanique : _____
Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...) : _____

Coordonnées du médecin traitant : NOM du médecin _____
Adresse : _____
Code postal : _____ commune : _____ _____

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - ACADÉMIE DE LILLE

LYCÉE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE ALFRED MONGY

129, rue de la Briqueterie - 59700 Marcq en Baroeul

Tél. : 03.20.72.26.85 - Fax : 03.20.89.81.19

<http://lyceealfredmongy.fr/>

► Aménagements pédagogiques 2023.2024

NOM, PRENOM

DATE DE NAISSANCE.....

CLASSE.....

Votre enfant :

A-t-il déjà bénéficié d'un **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** ? OUI NON

A-t-il déjà bénéficié d'un **PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)** ? OUI NON

A-t-il déjà bénéficié d'un **PPS (Plan Personnalisé de Scolarisation)** ? OUI NON

A-t-il déjà bénéficié d'un aménagement d'examens (**tiers-temps**) ? OUI NON

A-t-il un dossier **MDPH** en cours ? OUI NON

A-t-il un accompagnement par une **AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire)** ? OUI NON

Si vous avez coché oui, merci de nous **transmettre une photocopie des documents** pour la continuité de la scolarité.

ATTENTION concernant les PAP il faut demander un avis médical en vue de la demande d'aménagement d'examen (document téléchargeable sur «<https://lyceealfredmongy.fr/inscription-rentree-2023/>»). A cette demande vous devez impérativement joindre : l'accord du PAP et le PAP actuel avec la première page signée par le médecin de l'éducation nationale (si vous n'avez pas ces documents en votre possession, demandez les à l'établissement actuel) et une copie du dernier bilan orthophonique et/ou ergothérapeute datant de moins de 2 ans.

Pour les PPS et AVS, il faut les notifications MDPH que nous transmettrons à l'enseignant référent.

Si nécessaire, nous pouvons vous aider à mettre en place un projet d'accueil individualisé (PAI) ou un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) et vous orientez pour la mise en place un projet personnalisé de scolarité (PPS).

PAI / Service infirmier :
Mme Barthe Mélanie
03.20.72.57.55
Melanie.barthe@ac-lille.fr

PPS/ Enseignante référente
Mme Cellier
Ens.ref.marcqenbaroeul@ac-lille.fr

PAP/ Professeur principal et référent PAP

DATE :

SIGNATURE

Lettre d'information pour la participation à *Jesais* (Jeunes en santé, indicateurs et suivi) destinée aux titulaires de l'autorité parentale d'une personne mineure

Jesais est une enquête qui a pour objectif de connaître l'état de santé et les comportements des élèves en Hauts-de-France mise en place à la demande de l'agence régionale de santé Hauts-de-France et du conseil régional Hauts-de-France.

Réalisée par l'observatoire régional de la santé et du social (OR2S) en collaboration avec les académies d'Amiens et de Lille, elle permet d'accompagner l'ensemble des acteurs dans leurs missions de prévention et d'éducation à la santé auprès des jeunes.

Si vous donnez votre accord pour l'enquête, les infirmiers ou infirmières de l'éducation nationale transmettront les informations recueillies lors d'une consultation (date de naissance, poids, taille, état dentaire, dépistage sensoriel (vue, audition), vaccinations qui figurent sur le carnet de santé). Des questions liées à la santé, à l'activité professionnelle des parents et à la composition de la famille seront également posées à l'élève. Le nom et le prénom de l'élève ne seront pas collectés.



L'élève aura aussi à remplir un questionnaire (aidé si nécessaire par l'infirmier ou l'infirmière de l'éducation nationale) sur la scolarité, les moyens de locomotion, les pratiques sportives et activités extra-scolaires, l'hygiène de vie, les habitudes alimentaires, les consommations de tabac, d'alcool et de drogue, la sexualité (principalement sur les moyens de contraception et de protection contre les infections sexuellement transmissibles).



Les informations recueillies sont transmises *via* une application informatique sécurisée à l'OR2S conformément au cadre légal.



Les informations personnelles collectées dans le cadre de l'enquête sont conservées par l'OR2S jusqu'à la fin de l'année scolaire suivant l'année de la collecte des informations.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles recueillies dans le cadre de l'enquête menée par l'OR2S pendant le temps de la collecte qui se déroule durant l'année scolaire et jusque la fin de l'année scolaire suivante. À l'issue de cette période, l'identification des élèves ne sera plus possible.



Toute demande est à adresser à la déléguée à la protection des données de l'OR2S (dpd@or2s.fr) conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) en application depuis le 25 mai 2018.

Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 1 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez alors saisir la CNIL à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Vous pourrez consulter les résultats de l'enquête sur le site de l'OR2S (www.or2s.fr).



Si vous avez des questions concernant *Jesais*, vous pouvez contacter l'infirmier ou l'infirmière de l'établissement ou l'observatoire régional de la santé et du social (OR2S) :

M^{me} Martine Rodriguès au 03 22 82 77 24 ou M^{me} Sylvie Bonin au 03 22 82 77 39 - jesais.rectoratlille@or2s.fr

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cette lettre d'information.

Formulaire de consentement pour la participation à *Jesais*

Je suis libre d'accepter ou de refuser que la personne mineure dont je suis titulaire de l'autorité parentale participe à *Jesais*.

Si j'accepte que la personne mineure dont je suis titulaire de l'autorité parentale participe au dispositif *Jesais* pour l'année scolaire 2023-2024 :

J'ai lu et compris la lettre d'information qui m'a été remise.

J'accepte que les informations recueillies par l'infirmier ou l'infirmière de l'éducation nationale concernant la personne mineure dont je suis titulaire de l'autorité parentale puissent être accessibles à l'OR2S pour être analysées. Seuls les infirmiers et infirmières et l'OR2S auront accès aux informations individuelles (sans les nom(s) et prénom(s) de l'élève pour les personnes de l'OR2S). Cette enquête ne comporte aucun résultat individuel et préserve la vie privée des élèves.

Je pourrai exercer le droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles auprès de la déléguée à la protection des données de l'OR2S (dpd@or2s.fr) conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) en application depuis le 25 mai 2018 pendant le temps de la collecte qui se déroule durant l'année scolaire et jusque la fin de l'année scolaire suivante.

J'ai bien compris que la participation à *Jesais* est volontaire et gratuite.

Je suis libre d'accepter ou de refuser que la personne mineure dont je suis titulaire de l'autorité parentale participe, et je suis libre d'arrêter à tout moment sa participation. Cela n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qui lui seront prodigués en milieu scolaire.

Je conserve tous les droits garantis par la loi.

Je(nous) soussigné(e)(s)
(indiquer nom(s) et prénom(s) du(es) titulaire(s) de l'autorité parentale),

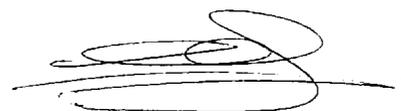
accepte(nt) librement et volontairement que (indiquer nom(s) et prénom(s) de la personne mineure) participe à *Jesais* et que ses données personnelles soient collectées pour réaliser l'enquête *Jesais*.

n'accepte(nt) pas que (indiquer nom(s) et prénom(s) de la personne mineure) participe à *Jesais*.

Fait à,
Le

Observatoire régional de la santé et du social
Le président
Pr Maxime Gignon

Signature(s) du(es) titulaire(s) de l'autorité parentale



Signature de l'élève



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - ACADÉMIE DE LILLE
LYCÉE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE ALFRED MONGY

129, rue de la Briqueterie - 59700 Marcq en Baroeul

Tél. : 03.20.72.26.85 - Fax : 03.20.89.81.19

<http://lyceealfredmongy.fr/>

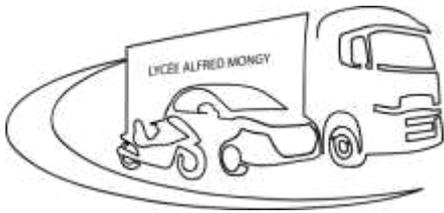
LISTE DE FOURNITURES SCOLAIRES 2023/2024

Le matériel suivi d'un astérisque (*) n'est pas à acheter en double.

Le matériel est à renouveler durant l'année scolaire en cas de nécessité.

La liste du matériel demandé à l'atelier sera remise lors du retour des dossiers d'inscription

Disciplines	Matériel pour les classes de BAC PRO et CAP
Pour toutes les matières	<ul style="list-style-type: none"> - 1 trousse - 1 stylo 4 couleurs - 1 porte-mine + 1 gomme blanche - 1 bâton de colle, - 1 roller de correction, - 4 surligneurs de couleurs différentes, - 1 kit de traçage (règle 30 cm, équerre, rapporteur, compas), - 1 compas, - 1 clé USB - 500 copies simples 21x29.7 cm grands carreaux - écouteurs filaires (type smartphone)
Arts Appliqués	<ul style="list-style-type: none"> - 1 chemise en carton - 3 rabats - élastique, - 1 feutre fin noir, - 1 pochette de 12 crayons de couleur, - 1 pochette de 12 feutres de couleur, - 1 porte-mine*
Mathématiques Sciences	<ul style="list-style-type: none"> - 1 calculatrice de type NUMWORKS, - 1 protège documents de 200 vues (portes-vues), - le kit de traçage*
P.S.E.	<ul style="list-style-type: none"> - 1 protège documents de 80 vues (porte-vues souple), - 4 surligneurs de couleurs différentes*
Français Histoire Géographie Education civique	<ul style="list-style-type: none"> - 1 clé USB*
Anglais	<ul style="list-style-type: none"> - 1 cahier 24x32 cm de 200 pages grands carreaux
A.F.S.M.	<ul style="list-style-type: none"> - 1 grand classeur pour feuilles 21x29.7cm avec 50 pochettes transparentes perforées
Technologie Atelier Eco-gestion Carrosserie, VP, VTR et Motocycle	<ul style="list-style-type: none"> - 1 grand classeur pour feuilles 21x29.7cm avec 100 pochettes transparentes perforées et 6 intercalaires - 1 protège documents de 80 vues (porte-vues souple), - 1 cahier de brouillon petit format (uniquement CAP motocycle)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - ACADÉMIE DE LILLE
LYCÉE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE ALFRED MONGY

129, rue de la Briqueterie - 59700 Marcq en Baroeul

Tél. : 03.20.72.26.85 - Fax : 03.20.89.81.19

<http://lyceealfredmongy.fr/>

**MATERIEL DEMANDE AUX ELEVES
DE LA SECTION MAINTENANCE DES VEHICULES (VP, VTR, MC)
BAC PRO et CAP**

1 caisse à outils comprenant :

- 1 jeu de clés mixtes de 8 à 19 avec une clé de 16
- 1 jeu de tournevis cruciformes
- 1 jeu de clés mâles
- 1 pince plate à becs longs
- 1 pince multiprise
- 1 pince coupante
- 1 coffret de clés à douilles
- 1 boîte à outils inférieure à 50 cm
- 1 multimetre
- **1 cadenas de 40 type « City » à clés**

Equipement de sécurité (EPI)

- 1 sweat-shirt col zippé 80 % coton 20 % polyester
- 1 Tshirt 100 %
- 1 pantalon de travail 65 % coton 35 % polyester
- 1 paire de chaussures de sécurité haute
- 1 paire de lunette de protection EN 166/EN 170
- 1 paire de gants de protection EN 388

La caisse à outils et les équipements de sécurité vous seront proposés par des fournisseurs le jour de l'inscription.

Cela vous permettra de voir les caisses à outils et, à votre enfant, d'essayer les équipements de sécurité.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, leur passer commande. Vous trouverez, pour ce faire, en annexe, les bons de commande.



RUBIX
 AGENCE DE LILLE
 71, rue de Lille
 59710 AVELIN

2023

BON DE COMMANDE

Sections VP-VTR-Motocycles

Qté	Référence	Prix U TTC	Total TTC
	Caisse à outils 109 outils Réf : CTK11ONEU2 + Cadenas GISS de 40 845719	129,00 €	
	Multimètre Réf. 785400	31,00 €	



NOM : Prénom :

Paiement : Chèque N°

Banque :

Nom du chèque :

N° de Téléphone :

CB

E-mail :

Espèce

Date :

Partie à conserver

RUBIX Avelin

RECU

Sections VP/VTR/Motocycles

NOM : Prénom :

Paiement :

Montant :

Chèque N°

Espèces - CB

Banque :

Date :



☎ 09.87.52.76.84

Essayage possible sur rendez-vous
222 rue de Lille – 59223 Roncq



TENUE VESTIMENTAIRE 2023/2024

A cocher impérativement VP/VTR **Motocycle** Carrosserie

ETAT CIVIL DE L'ELEVE

NOM (Majuscule) : _____
PRENOM (Majuscule) : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTALE : _____ VILLE : _____
TELEPHONE PARENTS (Obligatoire) : _____
E-MAIL : _____

REGLEMENT

CHEQUE à l'ordre de DELECROIX WORKWEAR
 ESPECES
 CARTE BANCAIRE
 CARTE GENERATION HDF* :
N° carte (pas le n° dossier) : _____
Date de Naissance : _____

*Pour les cartes générations, un chèque de caution du montant de la commande est demandé si la carte n'est pas activée.

REF – DESIGNATION	Prix unitaire TTC	Quantité conseillée	Taille à commander	Quantité commandée	Montant Total TTC
K478 – Sweat-shirt, col zippé, 80% coton 20% polyester. Taille XS à 4XL Coloris Marine pour les VP/VTR, Rouge pour les Motocycles et Noir pour les Carrossiers. <i>Avec sérigraphie cœur logo du lycée & sérigraphie dos logo du lycée</i>	25,50 €	1			
CGTU03T – Tee-shirt 100% coton. Taille XS à 5XL. Coloris Noir. <i>Avec sérigraphie cœur logo du lycée</i>	6,00 €	1			
1MIM – Pantalon de travail Basalte 65% coton 35% polyester. Taille 0 (XS) à 6 (3XL) Coloris Marine pour les VP/VTR, Rouge pour les Motocycles et Noir pour les Carrossiers.	30,00 €	1			
TARAI – Chaussures de sécurité, haute, type brodequin, embout 200J. Coloris Noir. Taille 37 à 47	27,25 €	1			
LUNREG 1 – Lunette de protection, branches réglables EN 166 / EN 170. Taille unique - <input type="checkbox"/> Option surlunette	3,50 €	1			
42-874 ou CUT3 – Gants de protection EN388. Taille unique. <input type="checkbox"/> Option anti coupure (carrosserie)	3,75 €	1			
Sous Total TTC					
Participation aux frais de port - Envoi au domicile					+ 12,00 €
Montant Total TTC					

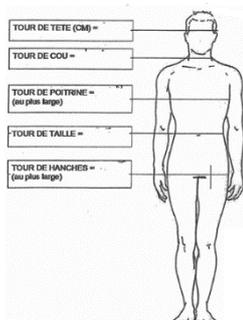
Le trousseau entier selon les quantités conseillées vous revient à 96,00€ TTC sans les frais de port.

Attention, les articles personnalisés sont ni repris, ni échangés.

A compter du 1^{er} septembre, le délai de livraison est de 2 semaines.

Cocher la case : je certifie avoir reçu, lu et accepté les conditions générales de vente (au dos du document)

Signature obligatoire :



COMMENT COMMANDER ?

Vous avez 3 possibilités :

1/ Essaye et prise de commande lors des inscriptions au mois de Juillet au sein du Lycée.

2/ Envoyez ce bon de commande dûment rempli avec votre règlement à l'adresse suivante :

DELECROIX WORKWEAR – Commandes Mongy – 222 rue de Lille – 59223 Roncq

Pour les tailles, remplissez les mensurations à droite, nous ferons les conversions.

3/ Connectez-vous sur notre site web www.delecroix-workwear.fr, onglet ECOLES et cliquez sur ALFRED MONGY.

Le mot de passe est **MONGY2223**.

Conditions Générales de Ventes 2023

Identité du vendeur et correspondance : Delecroix Workwear est une entreprise individuelle à responsabilité limitée dont le Siège Social est au : 222 rue de Lille à Roncq (59223). RCS Lille Métropole : 847 537 214. Code APE : 4771Z. N° TVA : FR27847537214. La société est joignable par téléphone au 09.87.52.76.84 du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30, ou par e-mail à l'adresse suivante : delecroix.workwear@gmail.com

Commande : La passation d'une commande auprès de notre société emporte l'acceptation formelle de nos conditions générales de vente. Nous ne sommes liés par les commandes ou engagements que sous réserve d'une confirmation écrite de notre société et du règlement intégrale prévu à la commande.

Fabrication spéciale : ce sont les articles non référencés au catalogue en vigueur, pour lesquels une majoration de 30% est applicable sur les prix affichés des bons de commande. Le délai de livraison est de 8 semaines à réception de commande et de son règlement.

Frais fixe et frais de port : En accord avec le lycée, les livraisons se font directement au sein du lycée. Pour ce mode de livraison, aucun frais de port ne sera demandé. Pour une livraison à domicile via Colissimo, des frais de port d'un montant de 12,00€ TTC vous seront réclamés.

Prix : Les prix exprimés sur ce bon de commande sont nets TTC. Le prix applicable est celui négocié avec votre établissement et sera celui en vigueur le jour de la passation de commande. Ces prix sont valables jusqu'au 31 mars 2023 inclus.

TVA : Le jour de la livraison de votre commande, une facture sera présente dans votre colis. Les prix exprimés sur cette facture sont nets HT. La facture comportera la TVA afférente au taux fixé par les règlements fiscaux en vigueur au moment de la facturation.

Prise de mensurations : La société Delecroix Workwear se dégage de toutes responsabilités des mensurations prises par le client. Les mensurations priment sur les tailles mises dans le tableau de commande. Le client engage donc sa responsabilité à bien prendre ses mensurations et les articles livrés seront en concordance avec celles-ci. Aucun échange ne sera accepté.

Livraison : Les délais de livraison n'ont qu'un caractère purement indicatif. Les retards éventuels ne justifient pas de la part de l'acheteur l'annulation de la commande, le refus de la marchandise, l'attribution d'indemnités quelconques. Delecroix Workwear se dégage de plein droit de tout engagement de délai relatif à ses livraisons. Delecroix Workwear se réserve le droit de suspendre les livraisons :

- Dans le cas où les conditions de paiement convenues n'auraient pas été respectées par le client.
- Dans le cas où le bon de commande n'est pas rempli dans son intégralité et que des informations sont manquantes pour la réalisation de celle-ci.

La livraison le jour de la rentrée scolaire est garantie par notre société pour toutes commandes reçues avant le 31 juillet 2022. Au-delà de cette date butoir, aucun délai ne sera garanti.

Force Majeure : Les conflits sociaux, les accidents, les guerres, les émeutes, les crises sanitaires et tous faits de la nature survenant dans nos établissements ou ceux de nos fournisseurs ainsi que l'impossibilité de recevoir nos matières premières ou d'effectuer nos expéditions par suite de difficultés de transport, sont considérés comme cas de force majeure et nous déchargent de toute obligation de livrer, mais également des délais de livraisons tardives.

Retour & échange de marchandises : aucun retour ne sera accepté sans notre accord. Les demandes de retour sont à faire par mail à l'adresse delecroix.workwear@gmail.com sous deux semaines à compter de la livraison de votre commande. Passé ce délai, aucune demande ne sera prise en compte. Dès accord de notre part, les articles devront nous être restitués dans leurs emballages d'origine, correctement pliés et propres. Si ces conditions ne sont pas respectées, l'échange ne sera pas effectué.

Les articles avec broderie ne sont ni repris, ni échangés.

Remboursement : Aucune demande de remboursement ne sera acceptée, au-delà de 7 jours à réception de votre commande (délai de rétractation).

Règlement : La société Delecroix Workwear accepte les paiements suivants : espèces, chèques bancaires, virements bancaires, carte bancaires (uniquement le jour des inscriptions) et la carte génération HDF.

- Pour les paiements en carte génération, un chèque de caution est obligatoire lors de la prise de commande. Sans chèque de caution, la commande ne sera pas enregistrée.

Tout défaut de règlement entrainera le blocage de votre commande jusqu'à régularisation.

Réserve de propriété : Notre société reste propriétaire des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix, en application des articles L624-16 et suivants du code du commerce.

Attribution de juridiction : En cas de contestation relative à la validité, l'exécution ou l'interprétation des présentes, seul le Tribunal de Commerce de Lille sera compétent.